AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

**218C1774**
FR0004031763-FS1035

5 novembre 2018

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**COHERIS**

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 5 novembre 2018, la société anonyme Alto Invest (9 rue Newton, 75116 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 5 novembre 2018, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société COHERIS et détenir, pour le compte desdits fonds, 217 263 actions COHERIS représentant autant de droits de vote, soit 3,82% du capital et 3,71% des droits de vote de cette société[1].

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions COHERIS sur le marché.

_____

[1] Sur la base d'un capital de 5 685 575 actions représentant 5 849 662 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.